

# SOMMET SUR L'ÉDUCATION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET D'ÉCOCITOYENNETÉ AU QUÉBEC

Quel.le.s citoyen.ne.s pour quel monde ?



Centre de recherche  
en éducation et formation  
relatives à l'environnement  
et à l'écocitoyenneté



Association québécoise pour la promotion  
de l'éducation relative à l'environnement



Établissement vert Brundtland  
de la Centrale des syndicats du Québec



Commission  
scolaire  
de Montréal



espace  
pour la  
vie montréal



les  
amis  
de la  
montagne



guepe



SYNERGIE SANTÉ  
ENVIRONNEMENT



fondation  
monique-fitz-back  
POUR UN MONDE VIVANT



Oxfam  
Québec



EAU  
SECOURS!  
COALITION QUÉBÉCOISE  
POUR UNE GESTION RESPONSABLE DE L'EAU



équiterre

# **Éléments de politiques publiques : des sources de réflexion et d'inspiration**

**Vers une stratégie nationale  
d'éducation en matière d'environnement et  
d'écocitoyenneté**

**Jérôme Lafitte et Lucie Sauvé**

# ***Quelques exemples d'orientations et de mesures***

- 1) Des ancrages politiques structurants
- 2) La formation des enseignants
- 3) Les curriculums de formation scolaire
- 4) Des orientations générales

# 1) Des ancrages politiques à l'échelle de l'État, national, fédéral ou provincial

1.1 Insertion dans la Constitution nationale

1.2 Une Loi

1.3 Une politique nationale

1.4 Des programmes nationaux

1.5 Des structures nationales

# 1.1 Insertion dans la Constitution nationale

La Colombie a inscrit depuis 1991,  
l'éducation relative à l'environnement  
(*educación ambiental - EA*)  
dans la Constitution nationale  
comme un droit de tous les citoyens et  
citoyennes du pays.

# 1.2 Adoption d'une Loi fédérale

Aux États-Unis, le *Environmental Education Act* a été adopté dès les années 70, puis revu en 1990.

Sur le site de l'agence du Ministère de la protection environnementale (*United State Environmental Protection Agency* [EPA]) dont dépend **l'éducation relative à l'environnement** (*Environmental Education*), celle-ci est définie comme **ne privilégiant aucun point de vue ou ligne de conduite particulière**, mais se centre plutôt sur la **pensée critique** en cherchant à améliorer les capacités de **résolution de problèmes** et de **prise de décision**.

# 1.3 Une politique nationale

La Colombie s'est dotée d'une Politique nationale d'éducation relative à l'environnement (*educación ambiental*) et a mis en place des Centres régionaux pour la mise en œuvre de cette politique : les CIDEA (Comités techniques intersectoriels d'éducation à l'environnement).

L'Ontario s'est doté d'une politique d'éducation relative à l'environnement (*Policy Framework for Environmental Education*) (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2009).

## 1.4 Des programmes nationaux

En Colombie, en lien avec la Politique nationale, on retrouve le Programme national d'éducation relative à l'environnement (*educación ambiental*) qui associe les initiatives du ministère de l'Éducation nationale à celles du ministère de l'Environnement.



# 1.5 Des structures nationales

En Espagne, le ministère de l'Environnement a mis sur pied un **Centre national d'éducation relative à l'environnement** (CNEA), qui offre des services tant au milieu scolaire qu'aux milieux d'éducation non formels.

En rappel: Au Québec,

Un Service d'éducation relative à l'environnement,  
MENV: 1980-1995

Un Comité interministériel d'éducation relative à l'environnement: 1990-1995

# 1.6 Des dispositions concernant le projet d'établissement

En Belgique : Un décret de 1997 stipule que tout établissement est tenu de définir un projet d'établissement axé sur des pédagogies actives mobilisant les connaissances des élèves dans des situations concrètes, et en termes de valeurs, faisant référence à une citoyenneté responsable.

En Colombie, chaque école est tenue de se doter d'un projet éducatif en matière d'environnement (les PRAE). Les PRAE sont de préférence en lien avec les PROCEDA, soit les projets communautaires en éducation relative à l'environnement, soutenus par le ministère de l'Environnement.

En Ontario, les conseils scolaires établissent leur politique d'éducation relative à l'environnement (*Environmental Education*) en collaboration avec les partenaires communautaires, de manière à ce qu'elle reflète leurs particularités locales.

## 2. La formation des enseignants

En Ontario, en réponse à la mise en œuvre de la politique d'éducation relative à l'environnement (*Environmental Education*), une initiative de formation initiale des enseignants a pris forme :

il s'agit de l'élaboration collective par les principaux acteurs impliqués en éducation relative à l'environnement, d'un guide intitulé « Pour une approche approfondie à l'éducation environnementale dans la formation initiale à l'enseignement » (DEEPER : *Deepening Environmental Education in Pre-Service Education Resource*) portant sur la formation initiale des enseignants.

## 2. La formation des enseignants (suite)

En Ontario, en Colombie-Britannique, mais aussi en Saskatchewan, des initiatives visent la **formation initiale et continue des enseignants**, en tant qu'enjeu fondamental de développement d'éducation relative à l'environnement (*Environmental Education*) au sein du milieu universitaire.

Mais aucun cours obligatoire en formation initiale n'était proposé à ce jour dans les universités canadiennes, les cours proposés en éducation relative à l'environnement sont des cours optionnels.

## 2. La formation des enseignants (suite)

En matière d'**évaluation** : Le guide DEEPER en Ontario propose un suivi et une évaluation des formations en éducation relative à l'environnement dans la perspective éventuelle **d'une certification provinciale de la formation initiale et continue.**

Les indicateurs prennent appui sur les références proposées par l'Association nord-américaine pour l'éducation relative à l'environnement (NAEE) (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2009).

### 3. Les programmes de formation scolaire

L'expression « **éducation relative à l'environnement** » (*Environmental Education*) est utilisée comme **condition de mise cohérence** pour le cursus du primaire au secondaire, incluant l'éducation au développement durable notamment en Ontario, mais aussi aux États-Unis.

En Ontario, de manière générale, l'éducation relative à l'environnement est **intégrée de la 1ère année à la 12ème**. L'expression « **éducation relative à l'environnement** » (*Environmental Education*) est considérée comme un référent inclusif qui reconnaît plusieurs traditions dont l'éducation au développement durable (*sustainable development*) ou l'éducation à l'éco-justice.

En Ontario, un programme dit de « **majeure environnement haute spécialisation** » est **proposé aux élèves de 11e et 12e année**. Cette spécialisation permet aux élèves de se concentrer sur un cheminement de carrière, spécialisé en environnement.

### 3. Les programmes de formation scolaire (suite)

**L'éducation en plein air** (et par conséquent, les **partenariats** possibles) est largement soutenue en Ontario, témoignant de son enjeu pour une politique d'éducation relative à l'environnement (*Environmental Education*).

L'introduction d'une nouvelle subvention pour l'amélioration des programmes des écoles du primaire et secondaire dès 2007 a ouvert **un financement annuel pour promouvoir l'enseignement en plein air.**

Les conseils scolaires sont libres de choisir la façon dont ils utiliseront chaque allocation pour mener les projets éducatifs d'une année à l'autre.

Les organismes sans but lucratif peuvent profiter de ces allocations.

### **3. Les programmes de formation scolaire (suite)**

#### **Une recentrage sur la transition et sur la nature**

En France, dans la dernière circulaire relative au déploiement de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018, un recentrage se fait sur les enjeux environnementaux en lien avec la « transition écologique et énergétique ».

L'expression EEDD [éducation à l'environnement et au développement durable] réapparaît au côté de l'EDD [Éducation au développement durable].

Cette circulaire consacre également un retour à la nature et à l'éducation de plein air, au primaire notamment.



### 3. Les programmes de formation scolaire (suite)

**La pensée critique et l'écocitoyenneté** comme structurante en éducation relative à l'environnement (*Environmental Education*), dans la perspective d'une **capacité à passer à l'action** pour les élèves (Ontario, États-Unis).

## 4. Des orientations générales

L'Ontario insiste sur l'importance de la mise en œuvre d'une démarche participative et inclusive (dialogue social) intégrant les préoccupations d'une diversité d'acteurs à toutes les échelles, dans la perspective de l'élaboration d'une politique ou stratégie d'éducation relative à l'environnement (*Environmental Education*).

Pour rappel, les conseils scolaires établissent leur politique d'éducation relative à l'environnement en **collaboration avec leurs partenaires communautaires**, de manière à ce qu'elle **reflète leurs particularités locales**.

## 4. Des orientations générales (Suite)

La politique d'éducation relative à l'environnement s'intègre à d'autres initiatives ministérielles telles que le cadre d'élaboration **des politiques en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit.**

Elle s'insère dans un **contexte communautaire** (politique d'aménagement linguistique par exemple).

Les principes de l'éducation relative à l'environnement reconnaissent les conséquences des facteurs environnementaux sur le bien-être humain en cohérence avec **les fondements d'une école saine** (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2016).

***Les choix du Québec ?  
Dans la mouvance macro-sociétale  
et éducationnelle?***

*Regard depuis l'approche cognitive des politiques publiques : évolution des référentiels*

<b>Période</b>	<b>Années 70-80</b>	<b>Années 90-2010</b>	<b>2010-</b>
<b>Référentiel hégémonique</b>	Le référentiel de l'environnement problème	Le référentiel du développement durable	Vers un nouveau référentiel émergent ?
<b>Préoccupation majeure</b>	La crise de l'environnement à l'âge des chocs pétroliers	La relance du développement après la Guerre Froide et la fin de la décolonisation	La transition énergétique écologique à l'âge des changements climatiques
<b>Paradigme dominant</b>	Paradigme de l'impact	Paradigme développementaliste	Postmodernité, paradigme de la vulnérabilité, de la transformation
<b>Référentiel sectoriel de l'éducation</b>	Éducation relative à l'environnement supportée par le PNUE (ONU) et l'UNESCO	Éducation au développement durable supportée par l'ONU via le mandat de l'UNESCO	Retour des enjeux environnementaux et affirmation d'une conscience écologique du local au global

# ***Une première réflexion d'ordre institutionnel***

« L'ÉCOLE, et plus généralement l'éducation, n'a peut-être jamais été l'objet de tant de débats, investie de tant d'espérances mais aussi chargée de tant de maux. [...]

Dans cette perspective, l'école tend à être réduite au rang d'instrument politique, moyen parmi d'autres de réaliser une politique définie par les décideurs gouvernementaux et devant être jugée à l'aune de l'efficacité.

Mais percevoir l'école comme un vecteur des politiques publiques n'est pas sans poser problème, puisqu'une telle représentation suppose que l'école soit malléable en fonction des finalités qui lui sont assignées de l'extérieur. La scolarisation des enjeux s'articule alors à une technicisation des réflexions et des pratiques éducatives.

Vitiello, A. (2010). *Institution et liberté: l'école et la question du politique*. Paris : L'Harmattan.

# ***Une seconde réflexion d'ordre éducationnel***

La démocratisation touche désormais la catégorie des enfants, ce qui implique de penser le statut de l'enfant à l'aune de ses nouveaux droits, tout en articulant son statut de personne et sa spécificité d'enfant.

Il y a donc une exigence éthique à ne pas imposer à l'enfant les cadres de référence politico-économique des adultes en pouvoir, et l'importance d'inscrire l'éducation des adultes dans une perspective signifiante et émancipatoire.